



Crise des subprimes : Danger TPE

La crise des subprimes aggrave la crise endémique du sous financement des TPE. Et l'économie réelle ne pourra amortir le choc de cette crise financière. Il faut malheureusement s'attendre à une hausse spectaculaire des défaillances d'entreprises en 2008. Ainsi, après une augmentation de 2,5% l'année dernière, le Cerf table sur fourchette basse comprise entre 5 et 8% pour 2008, soit plus de 50 000 défaillances : ce sont ainsi plus de 300 000 emplois qui pourraient être détruits cette année. La France restera en tête des pays développés pour le nombre de défaillances d'entreprises.

Face à la crainte avérée d'un resserrement du crédit, le Président de la République doit poursuivre les réformes engagées :

La réduction des dépenses publiques. Car les déficits sont autant de prélèvements sur la capacité de création de richesse et d'emplois.

La réorientation de l'épargne vers l'investissement. Si les premières mesures fiscales prises par le gouvernement ont, de fait, anticipé, la crise économique et financière, il y a urgence à inciter les capitaux privés à investir dans les entreprises. Il faut donc augmenter les avantages fiscaux pour conduire les banques à développer des produits spécifiques (TPE, économie rurale...).

Pour répondre à l'urgence de la situation, la première mesure consisterait à lever les plafonds d'exonération des fonds investis dans les TPE et les PME. Cela est particulièrement vrai pour l'ISF, dont le coût de collecte représente un véritable gaspillage de la richesse française, à un moment où le besoin de liquidités est vital pour les entreprises.

La baisse du coût du travail. Cette mesure, tout aussi urgente que les précédentes, était initialement prévue dans la réforme des heures supplémentaires, avant qu'elle ne soit modifiée par les partenaires sociaux.

D'ailleurs, le fait qu'aucun de ces "partenaires" ne se préoccupe de ces questions vitales pour la France, démontre une fois de plus que la représentativité doit être réformée en profondeur. Et dans un contexte de nécessaire réaffectation des ressources à la survie des entreprises, la remise à plat du financement des organisations syndicales serait un des moyens de faire baisser la pression qui pèse sur le pouvoir d'achat, l'emploi et la création de richesse.

Vote : il faut alléger la pression sur la trésorerie des entreprises

Pour voter, retournez ce fax avec vos coordonnées au 01 40 99 93 23
Ou adressez-nous un mail à : baisserlapression@lescreateurs.org

Parce que nous sommes des millions, nous serons entendus !

Pour se désinscrire : desinscription-cp@pmetpe.com ou par fax au : 01 40 99 93 23

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - www.lescreateurs.org